



COMMISSION SOUS REGIONALE DES PECHEES (CSR/P)

SECRETARIAT PERMANENT

Projet Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO)

Project ID : P126773 / P156759 / P131327

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DES ETATS FINANCIERS DES EXERCICES CLOS 2019, 2020 ET 2021 DU PRAO REGIONAL DE LA CSR/P ET VERIFICATION DES DEPENSES EFFECTUEES DANS LE CADRE DES TROISIEME, QUATRIEME ET CINQUIEME ANNEES DE MISE EN ŒUVRE DU MECANISME DE PAIEMENT BASE SUR LES RESULTATS (PBR).

Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés du PRAO publié dans le Development Gateway Market (dgMarket) et le UN Development Business (UNDB online) No. *WB 4978 - 788/10*. La Commission Sous Régionale des Pêches (CSR/P) a bénéficié d'un financement de l'Agence de Développement International (IDA) et du FEM pour financer des activités du Projet Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO) déjà entré en vigueur au Cap Vert, au Ghana, en Guinée, en Guinée Bissau, au Liberia, en Mauritanie, au Sénégal, et en Sierra Leone, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « **Audit financier et comptable des états financiers des exercices clos de 2019, 2020 et 2021 du PRAO Régional de la CSR/P et vérification des dépenses effectuées dans le cadre des troisième, quatrième et cinquième années de mise en œuvre du mécanisme de paiement basé sur les résultats (PBR)** ».

L'audit financier et comptable portera sur les exercices 2019, 2020 et 2021 et sera réalisé en conformité aux normes internationales d'audit (ISA) édictées par l'IFAC. Il inclura les tests et procédures d'audit ainsi que les vérifications que l'auditeur jugera nécessaires au regard des circonstances. Les prestations auront lieu dans les locaux du PRAO/UCR, au Secrétariat Permanent de la CSR/P, à Dakar, au Sénégal.

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur les états financiers DES exercices 2019, 2020 et 2021 et de s'assurer que les ressources mises à la disposition ont été utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

En plus des états financiers de l'Unité de Coordination Régional, l'audit devra également vérifier les dépenses effectuées dans le cadre du Paiement Basé sur les Résultats (PBR) en Guinée et en Mauritanie ainsi échelonnées :

Le démarrage des prestations est prévu pour début novembre 2020.

La CSR/P invite les Cabinets d'Audit et d'Expertise Comptable indépendants, faisant profession habituelle dans la révision des comptes, régulièrement inscrits au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF et ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par l'IDA, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les consultants intéressés doivent fournir les informations prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, domaine d'expertise, l'expérience dans des conditions semblables, les capacités techniques et de gestion, la qualification du personnel, les références pertinentes concernant l'exécution de contrats analogues avec des informations sur : la mission, la période, le Maître d'ouvrage, le montant de la mission, le contenu des prestations, etc...).

Une liste restreinte de consultants sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt. La consultation se fera en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans les *Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale* datées de janvier 2011.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires aux documents de référence du lundi au vendredi de 8 heures à 17 heures à l'adresse ci-dessous :

Secrétariat Permanent de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP), Allées Khalifa Ababacar Sy N° 5218 Sicap Liberté IV – Dakar Tél. (221) 338 64 04 75; Fax. (221) 33 864 04 77 / E-mail : spcsrp@spcsrp.org; avec copie à demba.kane@spcsrp.org, aboubakrine.diallo@spcsrp.org et cheikh.samb@spcsrp.org;

Les manifestations d'intérêt doivent être transmises par mail ou en trois exemplaires sous pli fermé portant la mention « **Manifestation d'intérêt pour Audit financier et comptable des états financiers des exercices clos de 2019, 2020 et 2021 du PRAO Régional de la CSRP et vérification des dépenses effectuées dans le cadre des troisième, quatrième et cinquième années de mise en œuvre du mécanisme de paiement basé sur les résultats (PBR)** » à l'adresse ci-dessus au plus tard le mercredi 15 juillet 2020 à 10 heures TU.

Le Secrétaire Permanent de la CSRP